

## POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN SCIENCES SOCIALES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, DONT 30% ENSEIGNEMENT ET 10% RECHERCHE)

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

Référence : 2025/A028

Date limite du dépôt des candidatures : 22/12/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

### Descriptif du poste

**Domaine de recherche :** Sciences sociales (Anthropologie/Sociologie) – Environnement et Développement

L'Université libre de Bruxelles recrute un.e académique à temps partiel en sciences sociales (Mini-Chaire, 0,4 ETP), avec une spécialisation dans l'analyse de questions relatives à l'environnement et au développement (anthropologie, sociologie, humanités environnementales ou spécialité apparentée).

Fondée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB) est une université située au cœur de l'Europe. Multiculturelle, internationale et engagée, elle se caractérise par une recherche de pointe et un enseignement de qualité à destination de plus de 30.000 étudiant.e.s.

Le Département de Sciences sociales et de Sciences du travail de l'Université libre de Bruxelles fait partie intégrante de la Faculté de Philosophie et sciences sociales (<http://phisoc.ulb.be>). Il compte plus de vingt académiques temps plein travaillant dans tous les domaines des sciences sociales et des sciences du travail. Ses chercheur.e.s sont rattaché.e.s à des centres de recherche de haut niveau, et leurs travaux sont reconnus internationalement.

Détenteur/trice d'un doctorat au moment du recrutement, le/la candidat.e à cette mini-chaire disposera d'une expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur et présentera un excellent dossier scientifique. Il/Elle aura mené des travaux de terrain dans le domaine de recherche considéré. Des contacts avec les milieux socio-professionnels correspondants constituent un atout.

#### **Objectifs pédagogiques et scientifiques :**

Il/Elle devra proposer un programme d'enseignement et de recherche en sciences sociales de l'environnement et du développement.

Il/Elle développera ses activités pédagogiques dans le cadre de plusieurs programmes de Master 120 crédits : Anthropologie, Sciences de la population et du développement, Sciences et gestion de l'environnement, Sciences géographiques, Sciences agronomiques, Biologie des organismes et écologie, Histoire de l'art et archéologie. Il/Elle enseignera aussi dans le programme de master de spécialisation (60 crédits) en sociologie-anthropologie, ainsi que dans le programme de Bachelier en Sociologie et Anthropologie. Il/Elle pourra enseigner en français et en anglais.

Sur le plan de la recherche, il/elle sera invité.e à contribuer aux activités de recherche menées au sein du Département de Sciences sociales et de Sciences du travail à travers le rattachement à l'une des unités de recherche de l'Institut de Sociologie. Il/Elle sera capable de mettre sur pied des projets de recherche et de les soumettre à des appels internes ou externes à l'université (institutions publiques régionales, ou nationales comme le FNRS, ou internationales comme la Commission européenne). Il/Elle pourra s'engager dans des publications régulières dans des revues et des maisons d'éditions reconnues dans le domaine de recherche considéré. Il est également souhaitable qu'il/elle puisse encadrer des thèses de doctorat et des chercheurs post-doctorants. Enfin, cette mini-chaire s'inscrit dans l'ambition de l'ULB de promouvoir la durabilité à travers ses enseignements et les recherches menées en son sein, ainsi que dans la gouvernance des activités académiques et des campus (<https://www.ulb.be/fr/l-universite/durabilite>).

### **Cours repris dans la charge au moment du recrutement :**

La charge de cours complète consistera en trois unités d'enseignement (0,3 ETP - chacune incluant 24 heures de cours données sur un quadrimestre), ainsi que dans la prise en charge annuelle de mémoires et travaux de fin d'études en tant que promoteur/trice ou lecteur/trice. Cette charge de cours reste modulable en fonction des ressources et besoins du Département. Le mandat se complète d'un volet recherche (0,1 ETP). A noter que le/la titulaire de la mini-chaire pourra également être amené.e à terme à assurer des tâches administratives dans le cadre de l'enseignement ou de la recherche.

La mini-chaire comprend 3 cours dont la charge pourrait être développée de manière progressive durant les deux premières années du mandat. Les cours « Socio-anthropologie du développement » et « Initiation à la pratique de terrain en anthropologie » seront obligatoirement enseignés dès la première année du mandat ; le troisième cours, « Anthropologie de l'environnement », pourra être dispensé dès la première année du mandat ou à partir de la deuxième année. Le cours « Socio-anthropologie du développement » devra être dispensé en anglais endéans les 3 années qui suivent le recrutement.

- **Socio-anthropologie du développement** : Ce cours, actuellement dénommé "Anthropologie du développement", est obligatoire dans le tronc commun du master en Sciences de la population et du développement, semi-obligatoire dans le master en anthropologie (les étudiant.e.s doivent choisir entre ce cours et celui en "Anthropologie de l'environnement", ou prendre les deux) et il est ouvert en option aux étudiant.e.s de plusieurs autres masters de la faculté des Sciences. Les étudiant.e.s suivant ce cours ont donc des profils variés. L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiant.e.s avec les perspectives théoriques et les outils méthodologiques hérités de l'anthropologie du développement. Le cours traitera de différents types d'opérations de développement : projets, programmes, politiques. Il analysera en particulier le rôle croissant du secteur privé dans ces opérations. Dans le master en Sciences de la population et du développement, ce cours vise notamment à permettre aux étudiant.e.s d'acquérir une perspective critique sur les outils utilisés dans le milieu de la coopération internationale pour concevoir, formuler, suivre et évaluer des projets, des programmes et des politiques dits "de développement". Dans un délai maximal de trois années après son recrutement, le/la titulaire devra dispenser ce cours en anglais, ce qui signifie qu'il/elle peut proposer ce cours en anglais dès la première année de son mandat, lors de la deuxième ou lors de la troisième année de son mandat.
- **Anthropologie de l'environnement** : Ce cours est semi-obligatoire dans le master en Anthropologie et ouvert en option aux étudiant.e.s de plusieurs autres masters de la faculté de Philosophie et Sciences sociales et de la faculté des Sciences. Les étudiant.e.s suivant ce cours ont donc des profils variés. Ce cours traitera notamment des relations entre les sociétés et leurs environnements selon

plusieurs approches, par exemple celles de l'écologie culturelle, de l'écologie humaine, de l'écologie historique et des ethnosciences. Il traitera aussi des politiques environnementales dans la perspective de la *Political Ecology*. Les candidat.e.s peuvent proposer d'autres thèmes complémentaires.

- **Initiation à la pratique de terrain en anthropologie** : Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s en troisième année de bachelier en Sociologie et Anthropologie. Il est obligatoire pour celles et ceux qui sont inscrit.e.s dans l'option "Anthropologie". Son objectif est d'initier les étudiant.e.s à des méthodes d'enquêtes qualitatives. Le cours reposera sur des présentations théoriques, sur l'analyse de textes et de documents cinématographiques le cas échéant, ainsi que sur des travaux de terrain encadrés, menés par des groupes d'étudiant.e.s. Les résultats de ces travaux de terrain seront restitués en fin de quadrimestre, lors d'exposés oraux devant l'ensemble des étudiant.e.s, le/la titulaire de cours et l'assistant.e. Ce cours sera donné obligatoirement en français.

## Titre requis

Docteur.e à thèse en anthropologie, sociologie, humanités environnementales ou dans un domaine équivalent.

## Compétences requises

- Vous avez une expérience de l'enseignement universitaire.
- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expertise scientifique dans le domaine des sciences sociales de l'environnement et du développement, attestée par des publications scientifiques, notamment dans des revues de haut niveau.
- Si vous avez une expérience professionnelle dans des métiers liés à l'environnement ou au développement, celle-ci sera prise en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous avez un niveau C2 en langue française et au moins C1 en langue anglaise.
- Vous avez une expérience dans le dépôt et l'obtention de projets de recherche à titre de promoteur/promotrice ou de collaborateur/collaboratrice.

## Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Pierre Lannoy, Président du département des Sciences sociales et des Sciences du travail ([Pierre.Lannoy@ulb.be](mailto:Pierre.Lannoy@ulb.be)).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-au-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer

- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.